

**Séance du 24 janvier 2024**

**MAIRIE DE MONT**  
ARANCE-GOUZE-  
LENDRESSE  
(Communes fusionnées)

**24-01-2024-03**

Date de convocation le 14/01/2024

Nombre de conseillers en exercice : 15  
Présents : 9  
Procurations : 6  
Votants : 15

Envoyé en préfecture le 24/01/2024

Reçu en préfecture le 24/01/2024

Publié le

ID : 064-216403964-20240124-24\_01\_2024\_03-DE

Le vingt-quatre janvier deux mille vingt-quatre à onze heures trente minutes, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

**Étaient présents** : Mmes, BAZIARD, ETCHART, GRAUX, DAUBAS et ainsi que MM. CLAVÉ, HILLOOU, LACOSTE-PEDELABORDE, LETARGUA et SALEFRANQUE

**Secrétaire de séance élu** : M.SALEFRANQUE

**Avaient donné pouvoir** : M. CAMGRAND pouvoir à M. CLAVÉ

Mme GUITTONNEAU à Mme DAUBAS

M.LAMASOU pouvoir à M.LETARGUA

Mme LOQUET pouvoir M. LACOSTE-PEDELABORDE

M LAPETRE pouvoir à Mme BAZIARD

Mme CAZENAVE pouvoir à M.HILLOOU

## **OBJET : MOTION DE SOUTIEN AU CENTRE SOCIAL DE MOURENX**

Le centre social « Lo Solan » de Mourenx est un acteur majeur de la cohésion sociale sur notre territoire.

Cette structure partenaire de la commune sur de nombreux projets est une structure de proximité qui crée et nourrit le lien social et accompagne nos concitoyens face aux problématiques sociales sur nos territoires. Il est aussi un lieu d'animation en prenant en compte l'expression des demandes et des initiatives des habitants de notre territoire favorisant ainsi la vie sociale et la vie associative

Mais aujourd'hui, les centres sociaux sont confrontés à un contexte budgétaire tendu. Ils sont à la fois fragilisés par l'augmentation substantielle de leurs charges de personnel (+ 6 à 10 %) consécutive à l'accord de branche relatif aux nouveaux systèmes de rémunération et de classification et par l'inflation de certains postes de dépenses clés comme le coût de l'alimentation, de l'énergie et des transports avec un impact négatif sur la trésorerie et leur avenir.

Face à ces contraintes de gestion qui s'imposent au détriment de la qualité du projet et des missions, le conseil municipal de Mont sollicite le gouvernement pour renforcer son accompagnement en direction des centres sociaux, et de ne pas renvoyer la responsabilité financière aux collectivités locales qui subissent elles-mêmes la baisse continue des dotations de l'Etat.

La municipalité de Mont s'associe à la demande de la Fédération nationale des centres sociaux et appelle au déblocage d'un fonds de soutien exceptionnel qui permettrait aux centres sociaux de traverser cette période en maintenant une activité à la hauteur des besoins des plus vulnérables de nos concitoyens.

Face au risque d'une réduction, voire d'une dégradation, de ses activités au détriment des usagers et des habitants, l'ensemble des élus du conseil municipal de Mont apporte tout son soutien aux salariés et au conseil d'administration, et réaffirme son attachement plein et entier au centre social Lo Solan et à l'ensemble des centres sociaux.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,



Jacques CLAVÉ

Pascal SALEFRANQUE

Secrétaire de séance

